# Le modèle étiologique d'homicide

**Simona Mihaiu***
*Université de Craiova, Craiova*

**Abstract:** *This paper presents the results of investigations carried out during the period September 2012-February 2013, on a group of 184 persons definitively convicted to the execution of custodial sentences for crimes of murder, in the Maximum Security Penitentiary of Craiova. Our goal is to analyze, from a socio-criminological point of view, the aetiology of murder crimes and the research questions involve the chronological type of approach to the aggressors' life in relation to family environment, school environment, group of friends, criminal history and context of the offense. It also presents features of the relationship between aggressor and victim, analyzed according to the theory of the transition to the act, forwarded by Étienne De Greef. In order to obtain relevant information, we used the sociological survey, analysis of social documents, interview and observation. The results obtained using these research methods, the statistical techniques and procedures are complemented by case studies, of which, in this paper, are presented excerpts from the theoretical elements which reveal the ecological model of violence, risk factors associated to delinquent behaviour or delinquency a life choice. Our investigations were carried out within a larger research project, which included lots of people who have committed crimes of murder, rape and robbery. The results are presented in the thesis entitled* Violent crime in Romania. Evaluation, aetiology and social prevention *and can be used to develop national strategies for the prevention of violent crime.*

**Mots-clé:** criminalité avec violence; analyse socio-criminologique; agresseur; prévention.
**Keywords:** violent crime; socio-criminological analysis; aggressor; prevention.
**Cuvinte-cheie:** criminalitate violentă; analiză socio-criminologică; agresor; prevenție.

## Présentation

Les homicides enregistrés pendant la période 2000-2011 par l'Inspection générale de la Police roumaine représentent 8,3% du total des actes de criminalité violente (meurtre, tentative d'assassinat, coup causant la mort, blessures graves, viol et vol avec violence grave). En plus de souligner le nombre élevé d'homicides commis en Roumanie, on remarque quelques modifications apportées aux variables socio-démographiques, la plus importante étant l'augmentation du nombre de personnes enquêtées pour des crimes qui ont fait des études secondaires et qui ont déjà un casier judiciaire. Étant donne ce contexte, la recherche menée se propose d'identifier les facteurs de risque pour les infractions d'homicide, qui se manifestent dans un lot de 184 personnes définitivement condamnées et qui exécutent leur peine de réclusion criminelle au Pénitencier à sécurité maximale de Craiova. Pour atteindre cet objectif, dans une première étape de la recherche, nous avons appliqué 184 questionnaires et dans une deuxième étape, nous avons étudié 16 cas de prison et avoir complété 16 guides d'entrevue sur la base desquels nous avons construit 16 études de cas. Les résultats obtenus

* Université de Craiova, Faculté de Droit et de Sciences sociales, Département de Sociologie, 13, rue A. I. Cuza, Craiova. E-mail: simonamihaiu@yahoo.com.

constituent le *Modèle étiologique du délit d'homicide*, qui a identifié les facteurs de risque liés à l'environnement familial, à l'école, à l'entourage, aux antécédents criminels des sujets, à la relation entre l'agresseur et la victime et au contexte du crime. Cet article présente une section d'introduction, trois chapitres, intitulés respectivement *Examen de la littérature de spécialité*, *Méthodologie utilisée dans la recherche sociologique*, *la présentation et la discussion des résultats* et les sections des conclusions et de la bibliographie.

## Examen de la littérature de spécialité

L'étiologie de la criminalité violente et du crime en général est devenue un sujet central au cours des dernières années, en particulier pour les criminologues et les professionnels de la santé publique. Les études et les théories qui tentent de détecter les facteurs de risque conduisant à la manifestation de tels comportements se démultiplient ces dernières décennies. En ce qui nous concerne, nous avons attiré l'attention dans cet article sur la théorie de la transition à l'acte (De Greef, 1946), sur le modèle écologique de la violence (Krug et al., 2002), la théorie du développement (Farrington, 2002) et la théorie de la délinquance comme vie choisie (Cusson, 2010).

Le point de vue avancé par De Greef dans sa théorie de la transition vers l'acte est basé sur les résultats de la recherche sur la perception de soi-même et sur les expériences que les agresseurs ont vécues avec la victime. Etant préoccupé de l'analyse des processus criminogènes et les étapes psychologiques et morales que l'individu parcourt jusqu' à commettre un assassinat, De Greef a conclu que les structures affectives de l'individu sont déterminées par deux groupes fondamentaux d'instincts: *de défense* et *de sympathie*. Lorsqu'un individu a connu des expériences dégradantes et traumatiques, liées à la fois à lui-même et à la victime, il arrive, par l'intermédiaire d'un processus appelé criminogène, à développer une forte indifférence affective. Ce processus se déroule en trois phases selon l'auteur: „la phase du consentement inefficace, celle du consentement exprimé de la phase de la crise" (De Greef, 1946, 221). La dernière phase, à savoir la crise, est associée à la conviction de l'auteur qu'il doit réaliser le crime et à un état psychologique caractérisé par l'absence de compassion pour la victime. En ce qui concerne le groupe étudié, la théorie de la transition à l'acte peut indiquer des facteurs étiologiques spécifiques aux cas où les auteurs ont vécu, compte tenu de la relation avec la victime (violence verbale, physique, psychologique etc.).

Le modèle écologique de la violence, issu du domaine de la santé publique, a été développé par Krug et d'autres spécialistes qui ont participé à la rédaction du *Rapport mondial sur la violence et la santé*, publié en 2002 par l'Organisation mondiale de la Santé. Selon Krug et ses collaborateurs, la violence est le résultat de l'influence de facteurs qui se manifestent au niveau individuel, relationnel, communautaire et sociétal. „Les liens entre la violence et l'interaction entre les facteurs individuels et de la pensée économique, social et culturel en général font penser que l'approche multi niveau des facteurs de risque spécifique au modèle écologique devrait contribuer à réduire les différents types de violence" (Krug et al., 2002, 16). Tel qu'il est construit, ce modèle permet d'identifier les facteurs qui jouent un rôle important dans la manifestation de diverses formes de violence: agressions sexuelles, violence verbale, l'utilisation excessive du pouvoir (par ex. la police a un comportement violent envers les citoyens) ou une certaine forme de violence criminelle, comme le meurtre.

La théorie du développement de Farrington avance l'idée qu'il y a un certain nombre de facteurs qui influencent le comportement des individus, des facteurs qui peuvent être associés aux différents stades de la vie. Ces stades sont: *la phase d'excitation*, caractérisée par le désir du gain, l'accès à un statut social élevé et le désir d'expériences émotionnelles, *l'étape de la direction*, qui se réfère aux choix individuels pour atteindre nos objectifs, *l'étape de l'inhibition*, associée à l'empathie, en raison de l'affection manifestée par les membres de la famille et le stade de la *prise de décision*. La quatrième étape „implique une interaction entre l'individu et le milieu. Si une personne ayant certaines tendances antisociales commet une infraction dans une situation donnée, cela dépend des coûts et des avantages perçus et de la probabilité subjective des différents résultats" (Farrington, 2002, 682). Vu l'objet de notre recherche, il est à remarquer que bien qu'en général les gens aient tendance à agir de façon rationnelle, ceux qui sont plus impulsifs ou familiers avec le comportement délinquant peuvent choisir le risque de tuer, par exemple, pour obtenir des bénéfices matériels, ignorant le risque de responsabilité pénale pour leurs actes. Il est important de noter que Farrington construit sa théorie à partir de l'existence de facteurs favorisants ou inhibiteurs concurrents dans l'évolution du comportement délinquant (*facteurs liés à la personne, la famille, les pairs, l'école et la communauté*).

La théorie de la *Délinquance comme vie choisie*, avancée par Cusson remet en question le fait que la frontière entre la délinquance juvénile et les conduites socialement acceptables et la criminalité violente est de plus en plus difficile à faire car en général, les personnes qui commencent par commettre divers crimes et délits peuvent arriver à commettre des actes d'une extrême gravité, tels que l'assassinat. Selon l'auteur, „le choix d'un mode de vie criminel n'est ni complètement libre, ni totalement contraint: les conditions sociales rendront chaque option plus ou moins disponible, stimulante, exaltante. Ces conditions liées au contexte éducatif, social, pénal, économique où évolue l'acteur. Ils dépendent aussi des ressources personnelles et de ses handicaps" (Cusson, 2010, 191). Sur les personnes agissent un certain nombre de facteurs qui rendent la délinquance attrayante (le milieu criminel, l'absence des sanctions, l'abondance des victimes potentielles) ou peu attrayante (la reconnaissance des compétences académique, sociale et professionnelle sur le marché du travail). La conclusion de Cusson est que le choix du style de vie est préféré par le délinquant „qui est exposé à l'attraction pour les gangs et le plaisir offert par le monde interlope, qui échappe au contrôle parental, dont actes de délinquance sont rarement punis, est entouré de nombreuses cibles vulnérables, qui manque de capitale scolaire, social et professionnel et qui doit faire face à un marché du travail lamentable" (Cusson, 2010, 195). Il est vrai que l'auteur ne parvient pas à expliquer par sa théorie un acte d'assassinat commis par une personne sans histoire ou un acte de viol commis par un père sur sa fille, mais a le mérite d'intégrer de nombreux points de vue avancés sur le crime (théorie des sous-cultures délinquantes, la théorie des gangs de la rue, la théorie de l'association différentielle et les théories du contrôle social).

## La méthodologie utilisée dans la recherche sociologique

Pour connaître les facteurs favorisant les délits d'homicides étudiés, nous nous sommes proposé les objectifs suivants: la détermination des relations d'interdépendance entre les éléments constitutifs de

l'homicide; la connaissance des modalités de rapport à l'acte des agresseurs et la construction d'un modèle étiologique de l'homicide. Les hypothèses proposées pour la validation sont les suivantes: *1* Plus une personne est impliquée dans divers délits violents, plus elle risque de commettre une infraction de meurtre. *2* Les facteurs individuels (niveau d'éducation, statut professionnel, source de revenus, état matrimonial, cadre de vie) et les facteurs situationnels (consommation d'alcool, l'accès aux armes à feu et aux objets contondants, la pression du groupe) ont un rôle déterminant dans la perpétration du crime. *3* Plus l'individu est en contact direct avec les gens qui ont un comportement criminel (membres de la famille, amis), plus le risque qu'il apprenne et adopte un mode de vie criminel. *4* Si l'idée du crime survient à l'esprit de la personne qui a une relation avec la victime, caractérisé par la violence, les risques de production de ce crime dans la réalité sont de plus en plus grands.

Le plan de la recherche a été construit pour inclure deux étapes: l'application d'un nombre de 184 questionnaires et la réalisation de 16 études de cas basées sur l'analyse des registres de la prison et en complétant les guides d'entrevue. Les données de la première phase sociologique ont été interprétées en utilisant des techniques et des méthodes statistiques telles que l'analyse de la distribution/ fréquence, les tableaux de fréquence (tableau croisé), le coefficient de corrélation *r - le test de Pearson*, le test *two-sided*, de comparaison de deux proportions et l'analyse ANOVA.

En ce qui concerne les caractéristiques socio-démographiques des individus dans le groupe étudié, il convient de noter d'emblée qu'ils ont plus de 18 ans et sont condamnés pour des crimes d'assassinat, homicide involontaire ou à circonstances aggravantes. 90,8% sont des hommes et 9,2% sont des femmes. Nous avons essayé de fournir une distribution qui permette la formulation de considérations liées aux personnes des zones rurales (58,5%) et ceux des zones urbaines (41,5%). La plupart sont âgés de 31-40 ans (31,1%), suivis par les personnes âgées de 41-50 ans (22,5%), 51-60 ans (16,3%) ou de 25 à 30 ans (15,8%). Les jeunes âgés de 18 à 24 ans (10,3%) et les sujets âgés de plus de 61 ans (4,0%) sont les moins représentées dans ce lot. Selon le niveau d'instruction, la répartition est la suivante: faible (école primaire, école secondaire – 35,7%), moyen (lycée, école professionnelle – 49,5%), élevé (postsecondaire, collège, écoles de maîtres – 4,3%). Le taux des agresseurs sans éducation est de 12,4%. Plus de la moitié des répondants ont un statut professionnel bas (ouvrier non qualifié, ouvrier agricole/dans leur emploi des ménages – 49,9%). Ceux qui ont un statut professionnel moyen (techniciens, contremaîtres, fonctionnaires de l'administration civile – 26,6%) ou un statut professionnel élevé (professions intellectuelles, manager – 2,1%) ont enregistré, comme on peut le constater, des poids inférieurs. Les retraités sont en proportion de 6,4% et les élèves/étudiants constituent 3,8% de l'ensemble du lot de la recherche. De l'ensemble de groupe de recherche, les pensionnes représentent 6,4%, les étudiants 3,8%, et les personnes sans occupation, 11,2%. Au moment de l'infraction, 26,1% des sujets étaient célibataires, 23,9% mariés et 20,7% étaient en cohabitation.

Les autres étaient des personnes divorcées/séparées (17,9%) ou veufs/veuves (11,4%). Parmi ceux qui sont inclus dans le groupe de recherche, 35,3% ont un casier judiciaire et 64,7% n'ont pas de casier judiciaire. Dans le lot il y a 99,5% de roumains et seulement 0,5% d'origine hongroise. Comme prévu, la plupart avaient leur dernier domicile en Roumanie (96,7%).

## Présentation et discussion des résultats

Le modèle étiologique du délit de meurtre présente des facteurs de risque que nous avons relevés dans la majorité des enquêtes (n. 184) sur les détenus du Pénitencier à sécurité maximale de Craiova. Les facteurs de risque sont associés à la famille, à l'école, au groupe d'amis, aux antécédents criminels des sujets, à la relation entre l'agresseur et la victime et au contexte du crime.

### *Les facteurs de risque identifiés dans la famille d'origine*

La plupart des personnes qui ont fait l'objet de notre enquête proviennent de familles vivant dans les zones rurales (64,5%), une part plus réduite étant réservée au milieu urbain (35,5%). En ce qui concerne le type de famille, dans 75,5% des cas, elles sont constituées par les deux parents, 14,1% et 4,3% sont des familles monoparentales, et respectivement familles reconstituées. Il faut qu'on spécifié le fait, que existe dans l'ensemble du groupe de recherche des personnes qui ont grandi jusqu'à l'âge de 18 ans avec leurs grands-parents (5,9%), avec d´autres parents (oncles, tantes, cousins, cousines) ou dans les centres du placement.

Compte tenu de ces résultats, si l'on considère le pourcentage élevé de familles où les deux parents sont présents, nous pouvons dire que le type de famille n'est pas nécessairement un indicateur de comportement criminel. Afin de comprendre comment les tuteurs ont influencé le comportement criminel des personnes étudiées, nous avons jugé nécessaire d'obtenir des informations sur l'éducation et le statut professionnel et leurs sources de revenus. Le tableau 1 montre la comparaison faite entre le niveau d'éducation des sujets et des tuteurs.

**Tableau 1:** *Le niveau d'instruction des tuteurs et des personnes condamnées pour délit de meurtre*

| Niveau d'instruction | Niveau d'instruction du sujet % | Niveau d'instruction du tuteur de sexe féminin % | Niveau d'instruction du tuteur de sexe masculin % |
|---|---|---|---|
| Bas* | 35,7 | 48,3 | 46,1 |
| Moyen** | 49,5 | 16,9 | 28,0 |
| Supérieur*** | 4,3 | 3,4 | 7,0 |
| Sans éducation | 10,0 | 20,1 | 8,1 |
| NSP/NRP | 0,5 | 11,3 | 10,8 |

* *École primaire, école secondaire*
** *École secondaire, école professionnelle*
*** *École postsecondaire, licence, master*

Corrélé avec le niveau d'éducation, le statut professionnel des sujets et des tuteurs est également faible. Par exemple, en ce qui concerne les tutrices, la plupart ont un statut professionnel bas (46,4%), alors que seulement 2,8% ont un statut professionnel plus élevé. Comme prévu, le niveau économique de la famille est considéré comme moyen (61,4%) ou faible (28,8%), seulement 8,7%, des répondants ont déclaré un niveau de vie élevé. Comme sources des revenus, la plupart ont un emploi (55,4%) ou des gains provenant du travail agricole/du ménage (37,0%). Le reste est

formé d'indemnités de chômage, de l'indemnisation de retraite, d'aides sociales, d'allocations familiales ou des revenus d'entreprises familiales. Le taux réduit de l'absorption dans le marché du travail et la prestation de travail non qualifié ou occasionnel par les tuteurs a conduit à une situation économique précaire, comme en témoigne le faible niveau d'éducation des personnes enquêtées et le faible degré de satisfaction des besoins de base, comme la nourriture ou les vêtements. Des études de cas complètent le tableau statistique, montrant une enfance marquée par la nécessité d'impliquer dans les ressources de la famille des suppléments pour leur survie. Nous nous référons au remplacement du développement psychologique bénéfique et activités sociales avec des activités qui ne sont pas des sources d'apprentissage et qui marquent le passage de la petite enfance à la maturité.

Dans la littérature de spécialité, un rôle important dans la manifestation du comportement meurtrier revient au climat émotionnel de la famille. Sur la base de ce cadre théorique, nous avons inclus des outils de recherche, des questions sur la relation entre les membres de la famille et les explications des sujets à propos de ces relations (voir le tableau 2).

**Tableau 2:** *Perception de la relation entre les membres de la famille*

| Type de relation | Paisibles et harmonieuses % | Violence verbale et physique % | Obéissance et subordination % | Distance et indifférence % | NSP/NRP % |
|---|---|---|---|---|---|
| Tuteurs | 58,1 | 35,7 | 3,3 | 1,6 | 0,7 |
| Tuteurs et enfants | 59,1 | 33,6 | 4,4 | 1,7 | 1,2 |
| Sujets et frères | 56,7 | 31,2 | 5,1 | 5,6 | 1,1 |

Pour voir si les trois variables (relation entre les tuteurs et les tuteurs des sujets, les sujets et les frères et sœurs) sont différentes ou semblables dans la forme dispersion analyse a été utilisée ANOVA. Le seuil de signification P = 0,50 indique l'existence de similitudes entre les trois variables, ce qui signifie qu'elles ont un caractère commun. Donc, les sujets inclus dans le groupe de recherche ont appris et ont repris la conduite des tuteurs et des autres membres de la famille. Cela est souligné par Loeber et Farrington, qui croient que les facteurs familiaux pouvant influencer le développement de comportements délinquants chez les enfants sont „une mauvaise communication entre les parents et l'enfant et de désaccord conjugal sérieux" (Loeber et Farrington, 2003, 9).

Bien que 58,8% des sujets de l'investigation estiment qu'il régnait dans la famille d'origine des relations fondées sur la paix et la compréhension, nous ne pouvons pas apprécier si les traitements qu'ils ont reçus pendant l'enfance n'étaient pas à même de créer un climat émotionnel adéquat pour leur développement physique, émotionnel et social. Nous avons constaté l'existence d'épisodes de violence, même chez ceux qui disent qu'ils ont vécu dans un milieu familial caractérisé par la paix et l'harmonie, car cette habitude dans ce contexte qui a conduit à la perception d'eux comme d'habitude. Cependant, ces relations peuvent être décrites dans une note positive en raison du fait que plus de trois quarts des sujets ne sont visités que par les

membres de la famille, notamment par les parents, frères et sœurs.

Un autre aspect qui nous a intéressé sur la famille d'origine est le casier judiciaire de ses membres. Selon les données disponibles, 6,6% des personnes questionnées ont eu des tuteurs de sexe féminin ayant un casier judiciaire, 14,9% avaient des tuteurs masculins ayant un casier judiciaire, et 31,9% avaient des frères et sœurs avec un casier judiciaire. Les tuteurs femmes ont commis principalement des vols (66,7%) et dans 33,3% des cas, des crimes violents (assassinat, tentative d'assassinat, lésions corporelles graves, causant la mort). Les tuteurs de sexe masculin avaient commis des vols dans 39,3% des cas et dans 60,7% des cas des actes assassinat, tentative d'assassinat, lésions corporelles graves, causant la mort. En ce qui concerne les délits commis par des frères et sœurs des sujets, 18,0% sont commis des vols et 68,1% des actes de criminalité violente. Les proportions des frères et sœurs des sujets ayant des antécédents de trafic de drogue, la criminalité informatique, les crimes contre la moralité et la perturbation de l'ordre public, etc. sont statistiquement insignifiantes. La détermination de ces relations peut s'expliquer principalement par le comportement délinquant dans l'apprentissage en famille. Par exemple, Bandura approche d'une manière différente l'agression dont parle Freud, estimant qu'il s'agit d'un comportement qui s'apprend. „Les gens ne sont pas nés avec des répertoires préformés de comportements agressifs et ils ont besoin de les apprendre d'une manière ou d'une autre" (Bandura, 1973, 61). L'auteur a mis à jour la théorie de l'imitation initiée par Tarde, sur l'hypothèse que les individus sont des êtres sociaux qui apprennent grâce à la compréhension cognitive du monde où ils vivent et les renforts et les peines qu'ils reçoivent, en acquérant des informations par l'intermédiaire desquelles ils développent des attitudes complexes, telles que la violence.

### *Les facteurs de risque identifiés dans les familles*

La plupart des personnes examinées n'avaient pas de famille au moment de l'infraction (26,1%), suivies par les personnes mariées (23,9%) vivant en concubinage (20,7%), divorcées (17,9%) ou veuves (11,4%). Comme nous avons déjà établi un lien entre le niveau d'éducation et le statut professionnel des gardiens et des agresseurs, nous avons proposé d'autres pour voir si les répondants ont un statut professionnel différent ou similaire à celui des partenaires/partenaire intime (voir le tableau 3).

**Tableau 3:** *La situation professionnelle des personnes de l'enquête et des partenaires*

| Statut occupationnel | Statut occupationnel sujet % | Statut occupationnel partenaire % |
|---|---|---|
| Bas* | 49,9 | 53,6 |
| Moyen** | 26,6 | 18,9 |
| Supérieur*** | 2,1 | 4,4 |
| Elève/étudiant | 3,8 | 3,7 |
| Retraité | 6,4 | 0,7 |
| Sans emploi | 11,2 | 16,1 |
| NSP/NRP | 0,0 | 2,6 |

** Ouvriers non qualifiés; ouvriers agricoles/petit fermier*
*** Ouvriers qualifiés (techniciens, contremaîtres, administration civile)*
**** Intellectuels, gestionnaires, propriétaires*

Nous voyons dans le tableau ci-dessus (tableau 3) que le statut professionnel des personnes poursuivies et les partenaires/couple de partenaires est faible dans la plupart des cas. Cela indique un niveau économique faible et des revenus bas. Par exemple, 51,1% des personnes interrogées considèrent que le niveau économique des familles est satisfaisant, 40,8% pensent qu'il est faible et seulement 7,1% pensent qu'il est élevé. Comme les principales sources de revenus, pour la plupart des sujets se composent des salaires (43,5%) ou des gains provenant de travaux agricoles/du ménage propre (35,3%), le reste provenant d'actes illégaux, d'allocations de chômage, des pensions de retraite etc.

En ce qui concerne le climat émotionnel, nous remarquons l'existence de proportions différentes entre le type de relation que les personnes enquêtées entretenaient avec leurs partenaires/conjoints et la relation qu'ils ont avec leurs parents, basées principalement sur la paix et l'harmonie. Il est également important de mentionner que la relation qu'ils avaient avec les personnes interrogées partenaire/couple est caractérisée, dans une large mesure, de la relation violence verbale et physique de leurs tuteurs.

**Tableau 4:** *Type de relations dans les familles constituées par les sujets*

| Relation | Paisibles et harmonieuses % | Violence verbale et physique % | Obéissance et subordination % | Distance et Indifférence % | NSP/ NRP |
|---|---|---|---|---|---|
| Sujet et partenaire | 49,6 | 45,1 | 3,0 | 1,5 | 0,8 |
| Tuteurs et enfants | 75,5 | 17,0 | 3,2 | 2,1 | 2,1 |

Sur la base de ces données, nous avons voulu comprendre la nature des relations qu'ils avaient enquêté sur des individus avec des tuteurs quand ils étaient enfants et la relation qu'ils avaient avec partenaire/conjoint couples, avant d'être condamné. En termes statistiques, la corrélation entre les deux variables (relation avec les tuteurs et les relations en la matière avec son partenaire/conjoint) se traduit par un coefficient de corrélation r = 0,15 et p = 0,01 (très important). Ce résultat indique qu'il existe un lien étroit entre la relation que les gens avaient dans l'enfance étudié avec des professeurs et la relation qu'ils avaient quand ils étaient libres, avec leur partenaire/conjoint. Ils sont liés dans les deux cas examinés (tuteurs, partenaire/partenaire) par un comportement violent, qui se manifeste envers les membres de la famille. Pour s'assurer de la véracité de notre conclusion, nous avons inclus dans l'analyse statistique d'une troisième variable, à savoir la relation que les sujets avec frères et sœurs avaient dans l'enfance. Alors dispersions analyse ANOVA nous a permis de comparer trois relations dans lesquelles ils étaient présents: la relation avec les tuteurs, frères et sœurs et leurs partenaires. Le seuil de signification P = 0,53 indique la présence de similitudes importantes entre les trois variables, ce qui démontre que les sujets se sont comportés avec leur partenaire/conjoint(e) comme ils ont été habitués dans la maison familiale. Étant donné que ces enquêtes concernent des éléments communs des trois relations que nous avons analysées, nous pouvons dire que les sujets ont eu un comportement violent au cours de la vie, pas seulement

dans la situation du crime. L'hypothèse ne peut être confirmée, en particulier pour les crimes commis dans l'espace familial. Par exemple, dans la littérature, les homicides entre conjoints sont associés à un certain nombre de facteurs, y compris la consommation d'alcool des auteurs avec les victimes et le comportement violent répété dans le passé. Ainsi, une personne ayant un comportement violent dans la plupart des relations impliquées, en particulier dans les relations familiales peut arriver à tuer leur partenaire/conjoint. Notre affirmation est en corrélation avec le point de vue de Marc Le Blanc et ses collaborateurs, qui apprécient les risques qu'un meurtre apparaisse dans un couple marié sont généralement similaires à ceux qui engendrent la violence physique entre conjoints. „En dépit de la spécificité (caractéristiques) des homicides entre conjoints on ne doit pas perdre de vue le fait suivant: la proportion d'actes violents terminés par un crime est faible, mais ce fait ne dispense pas l'auteur de l'assassinat matrimonial de la responsabilité, même s'il n'était jamais arrivé à frapper sa partenaire avant de la tuer" (Le Blanc et al., 2010, 96). Ainsi, une personne avec un comportement violent dans la plupart des relations impliquées, en particulier dans les relations familiales peut arriver à tuer leur partenaire marital/conjoint.

Quant aux explications données par les personnes interviewées, la majorité des relations fondées sur la paix et la compréhension sont dues, à leur avis, à l'amour et à la passion, au respect et à la confiance, à l'amour pour les enfants et pour la famille. En échange, les relations fondées sur la violence verbale et physique, sur la soumission et la subordination ou sur une attitude distante et indifférente, sont associées à la non-concordance des caractères, à la consommation d'alcool par l'un ou l'autre des partenaires, à la jalousie, aux difficultés financières, à l'attitude autoritaire et au manque d'amour.

### *Facteurs de risque identifiés au niveau du milieu scolaire*

Comme nous avions indiqué au paragraphe relatif aux particularités de la famille d'origine des personnes condamnées pour meurtre, tant les tuteurs que leurs enfants ont un niveau bas ou moyen d'éducation. Ensuite, cette dimension de la recherche inclut des questions concernant la fréquentation scolaire, les événements importants vécus au cours des années d'études, mais aussi les comportements qui peuvent être associées au début d'une carrière délinquante (consommation d'alcool, comportements prédélinquants, absences scolaires injustifiées etc.). Pour commencer, il faut préciser qu'il y a des pourcentages élevées avec des sujets qui ont eu des absences répétées et injustifiées pendant les années d'études (25,7%), qui ont abandonné l'école (18,9%) ou qu'ils ont été expulsés (3,8%). Seulement 37,2% d'eux déclarent qu'ils sont allés à l'école fréquemment ou qu'ils se sont absentés occasionnellement (14,4%). Quant aux motivations invoquées, si on se réfère, par exemple, à ceux qui ont abandonné l'école, on observe que la plupart d'eux ne l'a pas considérée nécessaire dans le futur (38,0%), qu'ils ont commencé à travailler (21,1%), qu'ils n'ont pas disposé de ressources financières (15,5%) ou qu'ils ont été institutionnalisés dans un centre de rééducation (12,7%). Le reste d'entre eux, ils ont invoqué l'influence du groupe d'amis, le mariage, les problèmes de santé et le fait que les tuteurs ne les ont pas permis de continuer l'école. Les explications mentionnées antérieurement nous indiquent l'existence des conduites prédélinquantes, d'un bas niveau de résistance à la frustration, de l'incapacité d'internalisation des règles et d'une mauvaise communication entre les professeurs et les élèves. Pour continuer, 63,2% des sujets expulsés ont été sanctionnés de cette manière comme

résultat de la manifestation comportementale violente verbalement et physiquement envers les professeurs et les collègues et 36,8% ont été expulsés pour absences injustifiées. Des résultats pareils sont enregistrés aussi dans le cas des agresseurs avec qualificatifs négatifs en conduite scolaire ou de ceux qui doivent passer les examens de repêchage. Nous présentons ensuite un cas à titre d'exemple.

*Je n'ai fait que les premiers trois ans du premier cycle. Je n'ai pas voulu y aller, j'aimais l'école mais je me suis lié d'amitié avec quelques garçons plus âgés et j'ai commencé à boire, à fumer, je faisais d'autres choses. À la maison je disais que j'allais à l'école mais je n'y allais pas. Les parents se fâchaient avec moi mais c'était en vain. Cela se passait quand j'avais entre 8 et 11 ans. Finalement, j'accumulais un tas d'absences, je recevais seulement des qualificatifs négatifs et quand j'allais aux cours on ne me donnait plus d'importance. Maintenant je regrette de ne pas être allé à l'école. J'ai fait de l'école ici même, je suis en cinquième. J'aime faire ça, mais il est tard. Peut-être que si j'avais étudié, j'aurais eu un sort meilleur.*

C. F., avec antécédents judiciaires, 24 ans

### *Facteurs de risque identifiés au niveau du groupe d'amis*

Selon Sutherland, les individus peuvent apprendre et adopter certaines conduites délinquantes s'ils entrent en contact avec des groupes où les définitions favorables à la violation des lois sont prédominantes. Butoi et Butoi considèrent aussi que „chez les infracteurs, le comportement agressif, antisocial, est, en grande partie, acquis dans le contexte des circonstances de la vie, dysfonctionnelles du point de vue psychosocial" (Butoi et Butoi, 2004, 69). L'importance de l'influence que le groupe des intimes a sur le comportement infractionnel d'un individu est invoquée aussi par Maurice Cusson. Partant du concept de *milieu criminel*, l'auteur précise qu'il représente un des éléments constitutifs des délits et des crimes. Des personnes impliquées en actions criminelles peuvent influencer un individu à choisir un mode de vie délinquant s'il y a un contact fréquent entre eux. À la suite de quelques promesses concernant des activités agréables et des profits doubles, l'individu suivra le même chemin que les personnes de l'entourage dont il fait partie.

Nous avons considéré que les deux théories proposées par Sutherland et Cusson peuvent nous indiquer quelques repères dans la recherche sur le comportement criminel violent dans ce cas et c'est pour cela qu'on a inclus dans le questionnaire et dans le guide d'interview des questions relatives au groupe d'amis des sujets. L'analyse des données obtenues dans le Centre Pénitentiaire à Régime de Sécurité Maximale de Craiova met en évidence le fait que la plupart des agresseurs qui ont commis l'infraction de meurtre, considèrent qu'ils ont eu, au fil du temps, plusieurs amis sur lesquels ils ont pu vraiment compter (92,4%). Les personnes qui considèrent qu'elles ont eu un seul ami se situent dans un pourcentage de (6,2%) et celles qui considèrent qu'elles n'ont jamais eu des amis de confiance représentent (1,1%) du total. Nos sujets ont lié, au fil du temps, des relations d'amitié avec des personnes de leur proximité immédiate (collègues du travail, voisins, collègues de l'école), mais aussi avec des personnes rencontrées occasionnellement. La plupart d'eux passaient le temps ensemble dans des activités récréatives (39,3%), des activités domestiques ou d'aide réciproque (25,1%), des activités sportives/promenades en plein air (17,5%) et des visites en famille (7,0%). Une partie des personnes interviewées (11,1%) s'engageaient, à coté de leurs amis, dans divers activités illicites (infractions avec violence, vols, jeux de

hasard, usure, chantage, vols à main armée, scandales etc.). Dans ce contexte nous faisons la mention que 54,1% des sujets font partie de groupes où il y a des personnes possédant des antécédents judiciaires, 41,1% déclarent qu'ils n'ont pas d'amis qui avaient commis des infractions et pour le reste, ils ne savent, respectivement ils ne veulent répondre à cette question. La plupart des agresseurs ont des amis qui ont commis des infractions de vol (42,3%) ou des actions de criminalité violente (39,4%): meurtre, tentative de meurtre, vol à main armée, vol à main armée avec le décès de la victime; viol, viol avec le décès de la victime; coups causant la mort et blessures graves. Le reste, ils ont commis des infractions d'outrage, outrage aux bonnes mœurs et trouble à la paix et à l'ordre public (8,5%), trafic de drogue (2,8%), corruption (1,1%), évasion fiscale (0,3%), et dans 4,1% des cas nous n'avons pas obtenu des réponses.

En référence aux personnes impliquées dans divers actions infractionnelles, Maurice Cusson considère qu'elles ont un comportement *hyperactif, persistant et enraciné*. Ces personnes construisent une carrière infractionnelle par l'implication dans divers délits et crimes, d'une gravité différente, l'action de meurtre étant le point culminant de leur comportement violent.

### *La relation entre le passé infractionnel des sujets et les actions de meurtre*

De toutes les personnes interviewées par nous et condamnées pour des délits de meurtre, 35,3% possèdent des antécédents judiciaires. Alors, représentent-elles les infractions commises antérieurement, des facteurs de risque du meurtre? Pour répondre à cette question nous avons mis en relation, en utilisant la fonction *crosstabs,* la variable indépendante (antécédents judiciaires) avec la variable dépendante (le meurtre commis). Antécédents judiciaires des personnes condamnées pour meurtre: C.C.M/M.C.G. (25,3); vol à main armée (21,2); viol (14,6); meurtre ou tentative de meurtre (13,2); vol (9,7); outrage (5,4); infractions informatiques (3,5); trafic de personnes (0,4); autres infractions (6,7).

Les résultats obtenus par l'association des deux variables nous permettent d'affirmer que les personnes qui ont commis des meurtres ont manifesté antérieurement aussi un comportement infractionnel. Par conséquent, une infraction augmente le risque de commettre de manière répétée d'autres infractions. Pour expliquer les situations de ce type nous acquiesçons à l'opinion des spécialistes dans le domaine de la psychologie et de la psychopathologie, qui mettent en relation la psychopathie avec le risque augmenté de récidive, spécialement dans le cas des personnes qui ont commis des délits violents (Kiehl, 2006; Shaw et Porter, 2012).

Les antécédents judiciaires représentent aussi un facteur de risque en ce qui concerne la période de temps passée depuis le début du conflit et jusqu'à la commission du meurtre. Plus exactement, entre les sujets qui ont déclaré la réalisation de l'action de meurtre dans les premières 5 minutes après le début du conflit, 68,0% possèdent d'antécédents judiciaires et 32,0% ne possèdent pas d'antécédents judiciaires. Par contre, entre ceux qui ont commis l'infraction à environ 30 minutes du début du conflit, seulement 21,7% possèdent d'antécédents, et le reste de 78,3% ne possèdent pas d'antécédents. Donc, après le début d'un conflit, les personnes avec d'antécédents judiciaires sont plus enclines à mettre fin par l'utilisation de la violence, elles sont influencées par l'impulsivité, sans essayer de résoudre leur problème avec les autres acteurs impliqués, à différence des personnes sans antécédents judiciaires qui, paraît-il, accordent plus de temps à d'éventuelles discussions.

***Facteurs de risque identifiés au niveau de la relation entre l'agresseur et la victime***

Dans le cadre de cette dimension des instruments de recherche, nous nous sommes proposé, pour le début, de connaître quels ont été les facteurs déclencheurs du conflit qui a mené à l'homicide. Conformément aux résultats obtenus, dans la plupart des situations, le conflit entre les acteurs impliqués est généré par une dispute pour l'argent (21,7%), par l'échange de répliques violentes et d'accusations (21,2), par l'état d'ivresse de l'auteur mais aussi de la victime (9,2%) et par la jalousie (9,1%). Les autres réponses sont distribuées entre facteurs déclencheurs comme la dispute ou la vengeance entre la famille de l'agresseur et la famille de la victime, l'incitation de l'entourage, la menace avec une arme de l'auteur par la victime.

Ensuite, nous avons considéré important de voir si les facteurs déclencheurs se sont manifestés de manière isolée, situationnelle ou s'ils ont été présents au fil du temps, dans la relation entre la victime et l'agresseur. L'analyse réalisée met en évidence une liaison entre la relation entre victime et agresseur et le type de l'infraction, le coefficient *r* étant de 0,11 avec une valeur du *p* de 0,02 (significatif du point de vue statistique). Alors, la plupart des personnes dont la relation avec la victime était caractérisée par la violence physique et verbale, l'ont tué (92,6%), situation qu'on trouve aussi dans les relations basées sur l'agressivité physique et sexuelle (66,7%) ou dans les relations caractérisées par les disputes et les tensions verbales (62,5%). La liaison n'est pas très puissante (le niveau de signification statistique *p* n'est pas très réduit/0.001) parce que, également, entre ceux qui avaient une relation basée sur la paix et la compréhension, 56,7% ont tué la victime mais, dans notre cas, il faut remarquer que le poids des relations de type violent est plus élevé que celui des relations non-violentes.

Dans ce contexte, nous nous permettons d'affirmer que, si les relations entre l'agresseur et la victime sont caractérisées par diverses formes de violence, cela augmente le risque de commettre un meurtre à un certain moment.

À partir de cette hypothèse, nous nous sommes proposé d'obtenir des informations concernant les expériences vécues par l'agresseur à côté de la victime, au fil du temps. Il s'agit de la *théorie de la transition à l'action*, de De Greef, selon laquelle la victime peut influencer la réalisation du meurtre, si celle-ci et l'agresseur ont partagé des expériences négatives, ressenties fortement par le dernier. C'est le cas de ces relations familiales caractérisées par des problèmes de communication, par un bas niveau de tolérance, où l'autorité et la violence sont exercées de manière répétitive, etc. Preuve de tout cela, la plupart de nos sujets ont tué des membres de la famille: le/la partenaire (13,0%); des parents éloignés comme cousins, oncle, tante, beau-frère, beaux-parents (12,5%); parents (7,1%); enfants (3,3%), frères respectivement sœurs (2,7%).

Pourtant, les interviews réalisées mettent en évidence deux situations différentes, utiles pour la compréhension du rôle joué par la victime dans l'action de l'homicide. Dans le premier cas nous pensons que c'est seulement l'agresseur celui qui a une responsabilité directe pour la commission du meurtre, fait reconnu par lui-même.

*J'étais chez moi avec une prostituée. La femme ne le faisait pas bien, j'étais déjà nerveux, j'avais bu 400 grammes de cognac, alors j'ai pris le couteau et je lui ai fait une*

*brèche sur le bras. Peu après cela j'ai regretté, je lui ai mis un pansement et on a recommencé. Ce n'était pas encore bien. Je suis devenu de nouveau nerveux et elle m'a dit qu'elle voulait s'en aller, alors elle m'a beaucoup énervé, j'ai pris le couteau et je le lui ai mis dans le cou. Si j'arrêtais ce moment-là elle ne mourait pas. Elle s'est enfuie sur le balcon, j'habitais au rez-de-chaussée et, dans mon subconscient, j'ai réalisé qu'elle allait à la police. Je lui ai dit qu'elle ne sortira pas, elle m'a répondu que je dois rester calme, qu'elle n'ira pas à la police et c'est comme ça qu'elle s'est trahie. Je l'ai mis dedans, je lui ai dit que j'irai lui mettre un pansement et je lui ai donné de nouveau coups de couteau, maintenant à la tête. J'ai vu qu'elle était encore vivante. Je suis allé dans la chambre de ma grand-mère, j'ai pris un pied de la table et je l'ai frappée à la tête. J'ai vu nettement comme le pied de la pénétrait dans sa tête après les premières cinq coups mais elle était encore vivante. Je suis devenu furieux et je lui ai donné environ 50 coups de pied de table dans la tête.*

C. M. sans antécédents judiciaires, 37 ans

Mais il y a aussi des situations dans lesquelles la victime a favorisé la commission du délit de meurtre, comme on peut observer dans le suivant exemple.

*Mon frère… je ne sais pas ce qui lui est arrivé. Quand j'avais 34 ans notre père est décédé et notre mère est restée seule. J'allais chaque semaine chez elle, les enfants habitaient plus avec elle qu'avec nous, elle avait commencé à se rassurer. Mais mon frère a commencé à lui rendre visite, lui demander de l'argent, de la nourriture, des vêtements, de vendre l'appartement pour en avoir sa partie d'argent. Et, alors, où vivra-t-elle? Dans la rue? J'ai frappé quelques fois mon frère, je l'ai menacé, je l'ai insulté, tout cela. Quand il était sobre, il m'écoutait, quand il était ivre, il m'insultait. Un soir il est allé avec quelques ivrognes chez notre mère. Il l'a frappée parce qu'elle ne lui a pas donné de l'argent et un de ses compagnons a profité d'elle. Mon imbécile de frère était couché ivre mort dans la cuisine. Le lendemain je suis allé avec notre mère à l'hôpital et quand il s'est réveillé je lui ai demandé s'il savait qu'un de ses compagnons avait violé notre mère. Il a dit que oui, il savait, mais qu'il ne regrettait pas parce que notre mère est une vieille dont personne na envie, et qu'elle est une femme méchante qui ne l'aide pas avec de l'argent. Quand j'ai entendu tout cela je suis resté sans réaction, j'ai commencé à discuter avec lui, je lui ai dit que j'allais le porter à la police et lui, il m'a menacé avec un couteau. J'ai arraché le couteau de sa main et je l'ai mis dans son dos. Je ne l'ai pas fait par peur, parce qu'il était débile et je le battais, vous le voyez, j'ai une constitution solide. Je l'ai tué par haine, pour ce qu'il a pu faire à notre mère dans sa propre maison.*

S. T., sans antécédents judiciaires, 49 ans

***Facteurs de risque contextuels des délits de meurtre***

Il y a une série de facteurs qui interviennent au moment du conflit entre deux ou plusieurs personnes et qui influencent la production du meurtre. Dans le cas de la recherche déroulée dans le Centre Pénitentiaire à Régime de Sécurité Maximale de Craiova, nous nous sommes proposé l'obtention d'informations concernant l'endroit de la commission du délit, la méthode utilisée par l'agresseur et l'absence/la présence des personnes pouvant influencer le comportement de l'agresseur.

La plupart des actions de meurtre analysées par nous ont été commises dans

un espace clos, plus exactement dans une habitation. C'est comme ça que 23,4% se sont passées dans la maison de la victime, 6,0% dans la maison de l'auteur et 22,3% dans la maison commune de l'auteur et de la victime. Dans une proportion élevée, les actions de meurtre se sont passées dans la rue (27,7%) et dans le club/bar/discothèque (10,3%). Le reste des actions ont eu lieu dans des institutions publiques et dans des zones sans population, en général (parc, foret, champ). Des résultats obtenus on constate que l'endroit où se déroule le conflit ne favorise pas nécessairement la production du meurtre, étant donné que ces actions se produisent, dans des proportions élevées à l'intérieur mais aussi à l'extérieur de la maison. Les explications peuvent être données par le fait que la plupart des victimes sont des membres de la famille (38,6%), et le reste sont des inconnus (21,9%), des connaissances (16,8%), des voisins (14,9%) ou des amis (7,8%).

Quant aux modalités de la réalisation des meurtres, nous nous sommes proposé d'observer si l'accès aux armes blanches ou objets contondants représentait un risque dans la production du meurtre. De l'analyse statistique il résulte que les personnes qui ont commis des délits de meurtre ont utilisé: couteau/canif (35,3%), bras et pieds (32,1%), fourche, binette, sabre, matraque etc. (19,0%). Le reste, ils ont appliqué l'étouffement, l'empoisonnement ou les armes à feu. Donc, l'accès aux armes blanches ou objets contondants au moment du conflit, augmente le risque de la commission d'un meurtre.

Quant à l'influence d'autres personnes sur l'agresseur qui a commis l'infraction de meurtre, nous devons préciser que la plupart d'eux ont été seuls au moment des faits (76,1%) et seulement 22,3% étaient accompagnés par d'autres individus. Ceux de la dernière catégorie étaient accompagnés par des amis (71,4%), parents (23%) ou connaissances (4,8%). Si nous nous référons aux particularités du groupe d'amis des sujets, on peut affirmer que leur présence à l'endroit et au moment du meurtre a influencé négativement l'agresseur.

## Conclusions

Au présent nous sommes les témoins d'un nombre croissant de discours qui mettent en question la nécessité de la réduction du nombre des délits de meurtre, commis tant au niveau international que national. Nous considérons que, dans le cas de la Roumanie, la prévention des homicides doit devenir une priorité, parce que leur pourcentage y est assez élevé par rapport au total des infractions accompagnées de violence. Dans ce contexte, nous proposons le *Modèle étiologique d'homicide*. Les résultats obtenus sont en relation avec les objectifs de la recherche, les hypothèses de travail et les éléments théoriques de spécialité. La dénomination de notre travail de type application est donnée par l'approche chronologique de la vie des personnes étudiées, ce qui nous permet de comprendre plusieurs systèmes: la famille, l'école, le groupe d'amis, le passé infractionnel, la relation avec la victime et le contexte du délit.

Quant aux limites de l'étude et les directions de développement, il faut préciser qu'à l'avenir, nous nous proposons la réalisation de quelques recherches sociologiques centrées sur d'autres personnes qui ont participé à la production des homicides, comme les amis, les parents ou les connaissances. Pour identifier les facteurs de risque qui ne figurent dans le champ de connaissances de la sociologie et des facteurs moins représentatifs du point de vue statistique, nous envisageons de collaborer avec des spécialistes de la psychologie, de la criminologie et de la psychopathologie. De plus, dans le cadre

des autres recherches, nous essayerons la construction de certaines typologies des victimes, des personnes qui présentent un risque élevé de victimisation et des situations qui déterminent l'implication directe des individus dans des conflits violents.

## Bibliographie


Bandura, A. (1973) *Aggression: a social learning theory*. New Jersey: Prentice-Hall.

Butoi, I. T. et Butoi, T. (2004) *Psihologie judiciară. Curs Universitar*. Bucureşti: Fundația România de Mâine.

Cusson, M. (2010) *La délinquance, une vie choisie. Entre plaisir et crime*. Québec: Bibliothèque québécoise.

De Greef, É. (1946) *Introduction à la criminologie*. Bruxelles: Libraire Éditeur.

Farrington, D. P. (2002) Developmental criminology and risk-focused prevention, in M. Maguire, R. Morganet et R. Reiner (eds.), *The Oxford Handbook of Criminology*, Oxford: Oxford University Press, 657-702.

Kiehl, K. A. (2006) A cognitive neuroscience perspective on psychopathy: Evidence for paralimbic system dysfunction. *Psychiatry Research*, 142, 23, 107-128.

Krug, E. G., Dahlberg, L. L., Mercy, A. J., Zwi, A. et Lozano-Ascenio, R. (2002) *Rapport mondial sur la violence et la santé*. Genève: Organisation Mondiale de la Santé.

Le Blanc, M. et Cusson, M. (coord.) (2010) *Traité de criminologie empirique*. Québec: Les Presses de l´Université de Montréal.

Loeber, R. et Farrington, D. P. (2003) Approximate Developmental Ordering of Risk Factors Associated With Disruptive and Delinquent Behavior, in *Child Delinquency,* 1-19. Disponibil à https://www.ncjrs.gov/pdffiles1/ojjdp/186162.pdf. Accédé à 4 august 2012.

Shaw, J. et Porter, S. (2012) Forever a Psychopath? Psychopathy and the Criminal Career Trajectory, in H. H. Nyholm et J. O. Nyholm, (eds.), *Psychopathy and Law: A Practitioner's Guide*, Oxford: John Wiley & Sons Ltd.